

Bonne année
2024



Sommaire

MAIRIE

03 > 11

INTERCOMMUNALITÉ

12 > 14

VILLE

15 > 21

ASSOCIATIONS

22 > 31

ENSEIGNEMENT

32

PROFESSIONNELS

33

VIE QUOTIDIENNE

34 > 35

Merci à toutes celles et ceux qui ont rédigé les articles et fourni les éléments visuels dans ce numéro.

- > Directeur de la publication : Christian Toczé, Maire
- > Comité de Rédaction : Commission communication
- > Création et Mise en page : Cocktail Graphic (Longaulnay)
- > Impression : Imprimerie Atimco
- > Photos : Commune / @freepik
- > Photo de couverture : M. Bergougniou
- > Nombre d'exemplaires : 2000
- > Dépôt légal : Juillet 2008

> LES PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS



Christian TOCZÉ
Maire de Tinténiac
Tous les jours
sur RDV uniquement

Pour rencontrer le Maire ou les adjoints, veuillez à prendre rendez-vous à l'avance, soit à l'accueil de la Mairie (02 99 68 18 68) soit directement par courrier électronique : nom.prenom@tinteniac.fr



Frédéric BIMBOT
1^{er} Adjoint
Urbanisme - Communication
Le vendredi, toute la journée



Nathalie DELVILLE
2^{ème} Adjointe
Vie Associative
Le mercredi après-midi



Rémi LEGRAND
3^{ème} Adjoint
Voirie - Travaux
Le samedi matin



Isabelle GARÇON
4^{ème} Adjointe
Enfance - Jeunesse
Le mardi après-midi



Blaise TOUZARD
5^{ème} Adjoint
Finances
Le lundi matin



Marie-Laure PARPAILLON
6^{ème} Adjointe
Ecologie - Citoyenneté
Le vendredi après-midi



Régis BOLIVARD
7^{ème} Adjoint
Commerce - Tourisme
Le lundi matin



Stéphanie GIOT
8^{ème} Adjointe
Solidarité - Action Sociale
le samedi matin

> **LIVRET D'ACCUEIL ET D'INFORMATION**
Un livret d'accueil et d'information est disponible en Mairie. Il contient de nombreux renseignements pratiques sur la commune.

> **MAIRIE DE TINTÉNIAC**
12 rue Nationale - BP 17 - 35190 Tinténiac
Tél.: 02 99 68 18 68 - Fax : 02 99 68 05 44
accueil@tinteniac.fr - www.tinteniac.fr

Ce numéro de Tinténiac-Communication est imprimé avec des encres végétales, sur papier recyclé.

Édito

Chères Tinténiacoises et chers Tinténiacois, Malgré un contexte difficile ...

En ce début d'année 2024, inutile d'insister sur les difficultés mondiales géopolitiques, écologiques, économiques et sociales que nous rencontrons et qui pèsent sur notre quotidien, du fait des inquiétudes qu'elles suscitent et des difficultés qu'elles entraînent sur les budgets de nombreux foyers.

C'est aussi vrai pour les collectivités territoriales, à commencer par les communes comme la nôtre : en raison de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêts, les exercices budgétaires prochains seront difficiles à mener au regard de la poursuite de la hausse des prix énergétiques et alimentaires, la croissance inévitable de la masse salariale, la crise de l'immobilier et le ralentissement des recettes de la TVA. Cela devrait se traduire par une diminution sensible de l'auto-financement. Tous ces éléments nous incitent donc à la vigilance budgétaire et nous contraignent quant à notre possibilité d'agir.

... nous poursuivons nos engagements

Néanmoins, dans le respect des engagements de notre mandat, nous poursuivons le travail entrepris, notamment sur la transition énergétique et écologique, en recherchant le maximum de sources de financement auprès de nos partenaires institutionnels sur des projets soigneusement travaillés en amont.

Ainsi, après les divers travaux d'isolation en 2022, l'année 2023 a vu l'aboutissement ou le lancement de plusieurs chantiers, grands et petits : fin de la construction de l'Espace Jeunesse (désormais utilisé par Anim'6), réfection complète des voies, trottoirs et réseaux du quartier de Tréfindel (y compris l'éclairage par LED), ainsi que différents aménagements : bateaux, busages, protection de cheminements piétonniers, accès PMR de la Mairie, végétalisation de la cour de l'école, rénovation des vestiaires des agents communaux, aménagement d'un local pour l'ADMR, etc...

Les projets 2024 sont dans la continuité de nos engagements : réalisation de pistes cyclables (avec ATEC-Ouest), plan pluriannuel de rénovation intégrale de l'éclairage public (avec le soutien financier du SDE 35), agrandissement et végétalisation du cimetière (urgent, car il ne restait que 4 emplacements en début de mandat). Sans oublier le lancement de l'étude sur la rénovation de la place André Ferré, depuis cet automne (avec le cabinet Prigent et Associés), la création d'un éco-quartier dans le secteur des Blancherais (avec le cabinet Robert) et l'étude d'une maison très ancienne acquise par la commune, place André Ferré (par l'Atelier des Patrimoines).

Dans le courant de l'année, l'éclairage public du parking de l'Espace Ille-et-Donac va être entièrement refait et la réalisation des nouveaux vestiaires du stade, chantier "phare" de ce mandat, sera bien avancé.



Le Maire,
Christian Toczé

Remerciements et vœux pour 2024

Avec cette nouvelle année qui commence, je souhaite remercier toutes les forces vives rattachées à la commune, les élus, les agents communaux, les membres du Conseil d'Administration du CCAS, de la Caisse des Ecoles, les nombreux bénévoles de la Banque Alimentaire, de la Médiathèque et de l'Aide aux Devoirs, pour leur engagement et leur soutien à la vie quotidienne des Tinténiacoises et des Tinténiacois.

Je remercie vivement les associations pour leur vitalité et leur participation active pour animer la commune. Le partenariat noué avec plusieurs d'entre elles porte ses fruits et nous avons des échos sympathiques du dynamisme retrouvé de Tinténiac. Et je n'oublie pas l'ensemble des commerçants, artisans et professions libérales qui, au contact quotidien de la population, participent également à ce dynamisme.

Avant de conclure, je veux absolument saluer le travail des gendarmes qui ont permis, grâce à une étroite coopération avec le Procureur de République et la Mairie, l'arrestation le 2 Janvier de 2 suspects interpellés pour les actes de vandalisme commis au collège St-Joseph en Décembre 2023. L'un a été mis en détention provisoire et le second a été placé sous contrôle judiciaire, en attendant leur procès au mois de Février. La résolution de cette situation très perturbante aura fort heureusement été rapide et efficace.

Pour terminer, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2024, à vous-mêmes et à vos proches : à titre personnel, je souhaite qu'elle vous apporte bonheur, santé et réussite dans vos projets. Pour Tinténiac, mon équipe et moi-même poursuivons une démarche animée par le dialogue et le civisme, la cohésion et la solidarité entre habitants et un respect attentif de l'environnement. Je formule donc aussi le vœu que vous soyez les plus nombreux possible à œuvrer dans ce sens.

Christian Toczé

Travaux sur la commune

Réalisations 2023 et projets 2024

Le quartier de Tréfendel

> Réalisations 2023

Ce quartier a vu la rénovation complète des rues de Tréfendel et Victor Segalen se terminer ainsi que l'aménagement du carrefour avec le Boulevard Tristan Corbière.

Nous avons réalisé l'enfouissement des différents réseaux concernant l'électricité, l'eau et le téléphone tout en préparant également l'arrivée de la fibre. La réfection complète de l'assainissement, sur les deux rues, est également terminée. Le Boulevard Tristan Corbière a fait l'objet d'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique ainsi que du changement des luminaires.

Les nombreux câbles et poteaux supports ont donc disparu du quartier y compris ceux qui se trouvaient dans les jardins des particuliers. Les eaux usées sont à

présent évacuées par le biais de nouvelles canalisations rectilignes qui ont remplacé celles vétustes et en dents de scie du réseau précédent.

L'éclairage des rues depuis la salle des sports jusque dans le quartier de Tréfendel se fait maintenant par des luminaires LED permettant ainsi de diminuer le coût de la consommation communale d'électricité.

> Pour 2024

Il nous reste la matérialisation des pistes cyclables à réaliser. Celle-ci sera faite dans le prolongement de la rénovation de la fin du boulevard Tristan Corbière, à hauteur de la rue Angèle Vannier, jusqu'à la rue Victor Segalen.

L'ensemble de tous ces travaux s'élève à 544 765,88 € TTC dont 146 258,40 € pour la réfection de l'assainissement.



Le rond-point vu de la rue Victor Segalen vers le bd Tristan Corbière avec le Bd Villiers de l'Isle Adam à droite



La rue de Tréfendel avec son stationnement en alternance de chaque côté de la rue

Remise en état ou aménagement de rues

> Année 2023

Plusieurs bateaux ont été réalisés cette année : deux dans la rue Haute, un rue de la salle verte et un rue Beaumanoir.

Un changement de buse a été effectué suite à l'effondrement de l'ancienne, dans le bas de l'avenue Félicité Lamennais, près de l'arrêt de car.

Des boules de protection de trottoirs ont été installées rue Nationale, malheureusement vite endommagées par un imprudent ; elles seront remplacées différemment.

Rue Beaumanoir, des balises ont été posées, matérialisant ainsi un cheminement possible en toute

sécurité pour les piétons ou les riverains, et facilitant la sortie des véhicules de leurs habitations.

> 2024-2025

Suite aux travaux de construction de l'immeuble PROBIMMO, face au Crédit Mutuel, la rue Haute va être reprise et réaménagée avec deux nouvelles places de parking PMR dont une près du cabinet médical.

Au vu des coûts très importants d'une rénovation complète d'une voirie, quelques rues de la commune bénéficieront d'une remise en état en bitume afin de les rendre plus praticables pour les usagers.

Chaucidou et pistes cyclables

> En 2024

Pour faire suite au schéma directeur des mobilités douces présenté au Conseil Municipal de septembre 2023, il sera créé un chaucidou Boulevard Tristan Corbière. Il s'agit d'une voie permettant de redéfinir le partage de la chaussée entre les différents usagers de la route, en privilégiant la circulation des cyclistes.

Pour un montant de 9 576 € TTC, la création de ce chaucidou permettra un aménagement dans la continuité de celui de la rue Victor Segalen qui possède à présent des pistes cyclables partagées (piétons/vélos) suite aux derniers travaux de voirie réalisés.

Par ailleurs, si nous obtenons l'accord du Conseil Départemental, des pistes cyclables seront matérialisées dans plusieurs rues de la commune grâce à un marquage au sol. Nous commencerions par les axes principaux de la ville : Avenue Félicité Lamennais, Rue de la libération, Avenue Du Guesclin et Avenue des Trente.



Exemple d'une rue avec Chaucidou et son panneau de signalisation

Eclairage public

> 2024

Mise en place d'un plan de rénovation de l'éclairage public

Depuis 3 ans, nous avons déjà changé plus de 150 points d'éclairage public en les remplaçant par de nouveaux poteaux et un éclairage de type LED. Pas moins de 153 autres points lumineux sur 1039 restent aujourd'hui obsolètes sur notre commune et 282 nécessiteront également d'être revus car ils ne pourront plus faire l'objet d'un changement de lampes. C'est pourquoi, dans le cadre de la transition écologique et énergétique, nous allons engager la rénovation totale de l'éclairage public avec le concours et le soutien financier du SDE 35 (Syndicat Départemental d'Énergie 35). Ce dernier a la maîtrise d'ouvrage de la majorité des réseaux Communaux en Ille-et-Vilaine.

Un plan de remplacement des points lumineux va être proposé, qui s'échelonne sur deux à trois ans. Ce plan ambitieux, permettra de diminuer fortement les consommations électriques de l'éclairage public et assurera la qualité du réseau, réduisant par là même les coûts de maintenance des luminaires tout en

permettant d'améliorer la qualité de vie des habitants.

Le financement de cette opération sera étalé sur une dizaine d'années grâce à de nouvelles procédures déployées par le SDE35.

> Janvier / février 2024

A court terme, l'éclairage public du parking de l'espace Ille et Donac, ainsi que celui de la Rue de St Mirel vont être entièrement rénovés et repensés.

Le parking disposera de moins de mâts lumineux mais avec une qualité d'éclairage supérieure à celle qui existe aujourd'hui.

Des dispositifs seront installés dans l'espace Ille et Donac afin de réguler au mieux l'utilisation des lampadaires et de sécuriser les entrées et sorties des activités liées à cette salle.

Ces travaux s'élèvent à 134 056,73 € dont 65 017,16 € TTC à la charge de la commune. Le reste (69 039,57 € TTC) étant pris en charge par le SDE35.

Les travaux débuteront début janvier pour se finir en février 2024.



Futur passage PMR et petite salle de restauration pour les agents à l'arrière de la Mairie

Accès PMR mairie

> 2024

Démarrés depuis plusieurs mois, les travaux d'accès PMR à la salle du Conseil Municipal, par l'arrière de la mairie, devraient se terminer en 2024.

Ces travaux seront complétés par le transfert de la petite salle de restauration des agents à l'arrière du bâtiment. L'ancienne sera transformée en bureau pour accroître les espaces de travail dans la Mairie.

Rénovation et extension des vestiaires du stade

> 2023 / 2024

Ce chantier phare de notre mandat profitera aux 700 licenciés actuels du Club de Football, à ceux de l'association "Courir à Tinténiac", aux 2500 scolaires de notre commune, et ponctuellement à d'autres associations sportives en cas de besoin.

En septembre 2023, le désamiantage de la toiture des vestiaires actuels a été réalisé. Le Conseil Municipal du 24 novembre 2023 a validé l'attribution des deux derniers lots sur les 11 qui composaient l'appel d'offres du marché public.

Le Conseil Municipal a donc validé lors de la même séance le nouveau plan de financement qui s'élève à 1 301 316,46 € HT.

Pour ce dossier, nous avons obtenu 75,46 % de subventions de l'Etat, de l'Agence Nationale du Sport, du Conseil Régional et du Conseil Départemental.

Les travaux vont démarrer à la mi-janvier pour une durée prévisionnelle inférieure à 1 an.

Agrandissement du cimetière : un cimetière végétalisé et paysagé

Cet agrandissement se fera en deux phases sur 2024 et 2025. Le coût des travaux de la première tranche est de 225 227,93 € TTC. Sur cette première tranche, il sera réalisé 103 concessions de type traditionnel et 21 cavurnes avec la possibilité d'en ajouter selon les besoins.

> Décembre 2023

Début des travaux d'extension en cette fin d'année 2023 : un premier terrassement de toute la surface a été réalisé. Le mur de l'ancien cimetière a été abattu et les pierres conservées pour être maçonnées sur le nouveau périmètre. Le sol sera relevé afin de le mettre au même niveau que l'ancien cimetière pour faciliter ainsi l'accès piétonnier sur tout l'ensemble.

> Début 2024

Les travaux de maçonnerie vont démarrer par la construction du mur d'enceinte côté rue Saint Pair. L'aménagement de la première partie suivra en vue d'avoir un cimetière entièrement végétalisé et paysagé. Deux entrées supplémentaires seront créées, une rue Saint-Pair et une autre rue du Point du Jour.

> En 2025

Dans la deuxième phase des travaux, un espace dédié aux cérémonies sera créé. Un système de récupération d'eau de pluie sera intégré au projet, qui permettra d'alimenter différents points d'eau en vue de l'arrosage des plantes. Un parking de 10 places sera

proposé avec une accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

En plus des concessions traditionnelles, s'y trouveront des espaces confessionnels, des cavurnes et un columbarium.



Démarrage des travaux d'extension du cimetière en décembre 2023



Récupération des pierres de l'ancien mur pour la nouvelle enceinte





Ville de **Tinténia**

Recensement de la population

du Jeudi 18 Janvier 2024
au Samedi 17 Février 2024

Un agent recenseur déposera dans votre boîte aux lettres ou vous remettra en main propre, à votre domicile, les documents nécessaires pour le recensement de la population de TINTENIAC.

Il (ou elle) sera muni(e) d'une carte professionnelle.
Merci de leur réserver le meilleur accueil.



Autour de M. le Maire, Sophie CONGRAS - responsable du service administratif (tout à gauche sur la photo), Véronique BÉZIEL-D'ARGEMONT - coordinatrice communale du recensement (en haut à droite), et de gauche à droite, les 8 agents recenseurs : Alain PICHONNEAU, Yves HALLOUX, Dominique JOSSE, Régis DEHEGER, Jean-Pierre PRIGENT, Nadia DOUCET, Noëline RESCAMP et Christine LE FOL.

NB : le recensement de la population est obligatoire. Les informations collectées restent strictement internes à l'INSEE. Elles ne sont pas transmises aux administrations de l'Etat.



Contact Mairie : urbanisme@tinteniacy.fr - tel : 02 99 68 18 68

Conseil Municipal

Vous trouverez ci-après un extrait des décisions prises par le Conseil Municipal lors de ses séances d'Octobre, Novembre et Décembre 2023.

Vous pouvez par ailleurs consulter l'intégralité des comptes-rendus et des délibérations sur www.tinteniac.fr/conseil-municipal-2023

> Subventions exceptionnelles aux associations

(séances du 20/10 et du 24/11 2023)

Plusieurs demandes des subventions exceptionnelles ont été instruites par la Commission "Vie Associative", sous l'égide de Mme Nathalie Delville. Le Conseil Municipal a suivi les avis de la Commission en décidant :

- de ne pas verser de subvention exceptionnelle aux "Archers de la Bretagne Romantique" pour les frais de déplacement occasionnés par 2 compétitions du mois de juillet 2023, l'association ayant déjà reçu une subvention exceptionnelle pour 2 compétitions en février 2023,
- de verser une subvention exceptionnelle de 550 € à l'association MCS pour équiper le Repair Café de divers matériels et fournitures nécessaires à son fonctionnement, afin de soutenir cette action éco-responsable animée chaque mois sur la commune par de nombreux bénévoles rendant service à la population,
- de verser une subvention exceptionnelle de 6049,80 € à l'association CKC3R de Saint-Domineuc pour la gestion de la base nautique sur Tinténiac durant l'été, correspondant au coût réel (charges comprises) du poste de saisonnier pour les mois de juillet et août 2023,
- de verser une subvention de 800 € à l'association MCS pour l'organisation du Concert de Noël, cette somme correspondant au tiers du coût total de l'événement, dans le cadre d'un partenariat avec la commune de Tinténiac et l'école de musique du SIM.

> Revalorisation de la redevance d'assainissement *(séance du 20/10/23)*

Depuis le 1^{er} Janvier 2023, la part communale du service d'assainissement collectif s'établissait à 1,10 €/m³. Tenant compte de l'évolution de l'Indice

des Prix à la Consommation sur la période d'Août 2022 à Août 2023 (+ 4,8 %), le Conseil Municipal a fixé son montant à 1,15 €/m³ à compter du 1^{er} Janvier 2024.

> Réalisation d'un emprunt pour travaux d'infrastructures *(séance du 24/11/23)*

M. Blaise Touzard, Adjoint aux Finances, informe le Conseil qu'afin de financer les investissements inscrits au budget 2023, il y a lieu de contracter un emprunt de 600 000 € :

- Rénovation du lotissement rue Victor Segalen et Boulevard Tristan Corbière (réfection de voiries, effacement de réseaux, passage à l'éclairage LED),
 - Mise en place d'un chaudière pour les cyclistes Boulevard Tristan Corbière
 - Remplacement des luminaires du parking de la Salle Ille-et-Donac (dont installation de LED)
- Sept établissements bancaires ont été sollicités et, suivant les préconisations de la Commission Finances, le Conseil Municipal a retenu l'offre de la Banque des Territoires, pour un prêt sur 25 ans en amortissement constant, avec un taux de 3,60 % pour les travaux de voirie et de 3,40% pour les opérations qui relèvent de la transition écologique. Ces taux sont indexés sur celui du Livret A. La commune bénéficie de ces taux préférentiels (au lieu de 4,20 %), car elle a été classée "Petite Ville de Demain".

> Réactualisation de la longueur de la voirie communale *(séance du 24/11/23)*

Le montant de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat aux communes est calculé en fonction d'un certain nombre de critères, dont la longueur de la voirie publique communale, laquelle avait été établie à 95 979 m linéaires au 29 octobre 2010.

Les services communaux ont évalué à 3 416 m linéaires le total des nouvelles voiries créées ou rétrocédées à la commune depuis cette date (Lotissements : Villiers de l'Isle Adam, Ker Joseph, Le Clos Bertrand, Le Hameau de Chateaubriand, Le Clos Marinette et les secteurs 1B, 2A-B-C et 3A de la ZAC Nord-Ouest). Avec cette réactualisation, le linéaire de voirie communale est donc porté à 99 395 m, frôlant ainsi les 100 km.

> Plan de gestion des haies bocagères (séance du 15/12/23)

Mme Marie-Laure Parpaillon, Adjointe à l'Environnement et au Développement Durable, indique qu'il est nécessaire qu'un Plan de Gestion Durable des Haies Bocagères (PGDH) soit mis en place sur la commune, afin de planifier l'entretien des 34 km de haies, dont 15 km en bordure de ruisseaux.

L'élaboration de ce PGDH, en partenariat avec Breizh Bocage et le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Linon, est évalué à 6 500 € HT, dont 35 % seront à la charge de la commune. Son principe en a été validé par le Conseil Municipal.

> Revalorisation des tarifs communaux (séance du 15/12/23)

Présentée par M. Blaise Touzard, Adjoint aux Finances, le Conseil Municipal a voté une revalorisation des tarifs communaux de 3,4 %, à hauteur de l'évolution de l'Indice des Prix à la Consommation sur 1 an (de novembre 2022 à

novembre 2023), et applicable à compter du 1^{er} Janvier 2024.

Ceci concerne les locations de salles et de matériel, les droits de place aux marchés du mercredi et du samedi, les food-trucks, les tarifs du camping et de la halte-nautique, les concessions au cimetière et les tarifs d'impressions de copies au centre culturel. Pour les locations de salles, les conditions de gratuité et de tarif réduit restent en vigueur et les montants des cautions sont inchangées. En revanche une pénalité de 60,00 € est fixée pour l'Espace Duguesclin en cas de nettoyage insuffisant après utilisation, et elle passe de 68,50 € à 82,20 € pour l'Espace Ille-et-Donac.

> Acquisition de la parcelle cadastrée B 257 (séance du 15/12/23)

M. Frédéric Bimbot, Adjoint à l'Urbanisme, rappelle que la commune est propriétaire de la parcelle B 357 et est en cours d'acquisition de la parcelle B 258, toutes deux situées au "Pré du Ponthiou", dans un secteur non-constructible entre la rue Alain Colas et l'Avenue Duguesclin, à l'entrée sud de l'agglomération.

L'acquisition de la parcelle B 257, dans le prolongement des 2 précédentes, permettra à terme de relier le collège St Joseph et le lotissement des Rives du Canal à l'arrêt de car de la Reinois par un cheminement piétonnier PMR. Le prix d'achat est de 3 300 € net vendeur, pour une surface de 5 436 m².

Prochaines réunions du conseil municipal

Les Vendredis 19 Janvier, 16 Février, 15 Mars, 12 Avril,

17 Mai, 21 Juin et 12 Juillet

A 19h00 en Mairie de Tinténiac – Salle du Conseil

La page de la majorité municipale

Après une année 2023 bien remplie, avec vous, et dont voici quelques illustrations ...



... toute l'équipe des conseillères et conseillers de la Majorité Municipale vous souhaitent une belle année 2024.

La page de l'opposition

Les habitants de Tinténiac ont pu constater ces derniers temps de nombreuses incivilités et dégradations sur la commune.

Quelle est la position de votre groupe d'Opposition ?

Béatrice BLANDIN : Malgré les efforts de la Municipalité, nous ne pouvons que regretter et déplorer tous ces incidents récents : décorations du Paris Brest Paris saccagées, poubelles brûlées, même au risque de propagation du feu aux bâtiments, mégots et papiers jetés sur la voie publique y compris dans les boîtes aux lettres des habitations, cambriolages, voitures abandonnées...

Vianney DEHEEGER : On nous a aussi signalé des actes d'intimidation et de violences verbales à la sortie d'établissements scolaires. Aujourd'hui les gens s'inquiètent et certains ont peur.

Denis BAZIN : Toutes ces incivilités et dégradations donnent une mauvaise image de la Ville et créent un sentiment d'insécurité. Il faut lancer une réflexion sur l'emploi d'un policier municipal qui fasse le lien entre les jeunes et la population, et la mise en place de caméras de surveillance en collaboration avec la Gendarmerie.

Rosine d'ABOVILLE : Le Maire a légitimement porté plainte auprès de la Gendarmerie. Mais au-delà des réponses de l'ordre public, lesquelles sont nécessaires, il convient pour nous de s'interroger sur cette évolution de notre société, laquelle n'est absolument pas prise en compte par le rapport de l'ABS (Analyse des Besoins Sociaux) présenté récemment à la population par la Municipalité.

Mais alors, que faire pour améliorer cette situation tendue ?

Léon PRESCHOUX : Il est urgent d'agir et de se mettre autour d'une table pour trouver tous ensemble des solutions avant que la situation se dégrade ! On ne peut pas rester les bras croisés !

Isabelle MORIN LOUVIGNY : Nous devons mobiliser toutes les forces vives du territoire : élus, CCAS, Conseil des Jeunes Citoyens, Anim'6, SIJ (Service Info Jeunes), services sociaux, gendarmes, pompiers, associations, établissements scolaires, AMF (Association des Maires de France)...

Rosine d'ABOVILLE : Notre devoir citoyen est d'écouter, d'accompagner, et d'aider, pour que tous ensemble, nous soyons en mesure d'apporter des réponses concrètes à la situation.

Comment pouvez-vous mobiliser et impliquer les habitants ?

Béatrice BLANDIN : Pourquoi pas former un groupe de travail citoyen intergénérationnel ? Nous sommes ouverts à toutes propositions et souhaitons travailler avec la Municipalité sur ce chantier d'envergure.

Quels vœux faites-vous pour 2024 ?

Béatrice BLANDIN : Notre groupe souhaite que la situation s'apaise et que toutes et tous vivent en harmonie. Que Tinténiac reste une Petite Ville de Demain accueillante pour les jeunes familles et les nouveaux habitants !



> SC#3 – Bath Mobile

Bath Mobile est un quintet original qui joue la musique et les arrangements du guitariste Philémon Regnaud, métabolisation d'influences qui ont nourri son évolution musicale. Bath Mobile est une musique en mouvement et en équilibre, comme suspendue par un centre de gravité imaginaire. Avec la participation de l'orchestre d'harmonie du SIM. En partenariat avec l'Association MAËL.

Samedi 27 Janvier 2024 à 18h30

Salle du Grand Clos – Saint-Domineuc (35190)

Entrée 5€ / Gratuit – 16 ans



© Guillaume Saint-James

> SC#5 – Tous à la clarinette !

Tous à la Clarinette est un rassemblement départemental de Clarinettistes qui a le plaisir d'accueillir Emilien Véret. Avec la participation des élèves de la classe de clarinette du SIM. En partenariat avec l'association "Romillé Animations" et Rousseau Musique.

Dimanche 24 Mars 2024 à 16h

Salle du Pré Vert – Romillé (35850)

Entrée 5€ / Gratuit – 16 ans



© Azil's Esnault

> SC#4 – Quatuor Numen

Le quatuor de saxophones Numen nous présente Escale latine, son programme nourri d'œuvres rythmées et colorées de musiques Sud-Américaines qui nous fera voyager au son des merengue, son et autres danses. Avec la participation des élèves de l'école primaire "Jean de La Fontaine" de Romillé et l'ensemble de saxophones Saxissimo du SIM. En partenariat avec la mairie de Romillé et l'association "Romillé Animations"

Samedi 10 Février 2024 à 18h30

Salle du Pré Vert - Romillé (35850)

Entrée 5€ / Gratuit -16 ans



© Enzo Percey

> SC#6 – Banda Zilú

Après un an de voyage au Brésil, la chanteuse et le pianiste du groupe Banda Zilú font leur grand retour en Bretagne avec les valises remplies de soleil et de nouvelles chansons à vous partager... Un concert qui promet d'être haut en couleurs et de vous donner le sourire ! Avec la participation des scolaires de l'école La Tribu Arc-en-ciel de Meillac

Vendredi 28 Juin 2024 à 20h

Salle des Fêtes – Meillac (35270)

Entrée 5€ / Gratuit – 16 Ans



© Emilien Veret

Au Bois des Ludes

Ludothèque semi-itinérante

Au Bois des Ludes est une ludothèque associative semi-itinérante. Une ludothèque est un équipement culturel où se pratiquent le jeu libre, le prêt de jeux et jouets et des animations ludiques. Mais c'est également un lieu convivial où se rencontrer, échanger, et créer du lien social au sein d'une famille, entre familles, un lieu où toutes les générations peuvent se retrouver et où de nombreuses initiatives fédératrices de lien social sont développées.

Chaque semaine, Au Bois des Ludes vous accueille :

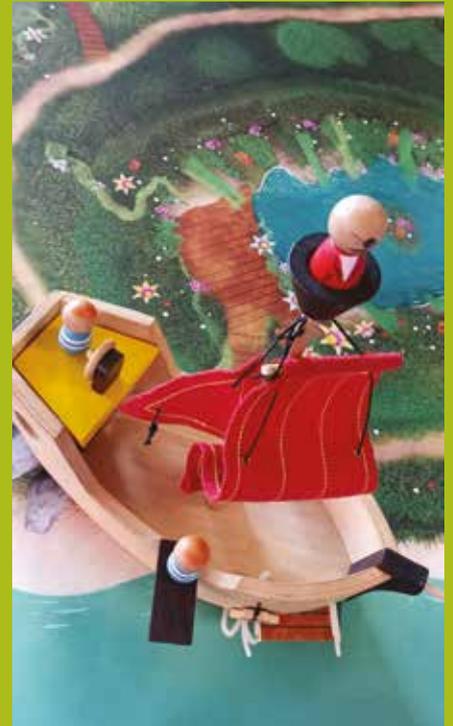
- > le mardi, de 10h à 12h et de 17h à 18h30
- > le mercredi, de 16h à 18h
- > le jeudi, de 17h à 18h30
- > le vendredi, de 17h à 18h30
- > ainsi qu'un samedi matin par mois : 20 Janvier, 17 Février, 16 Mars, 13 Avril, 25 Mai, 22 Juin, de 10h à 12h

Chaque premier dimanche du mois, sur la période hivernale (novembre-mars), la ludothèque ouvre ses portes pour un temps de jeu libre, en famille ou entre amis, de 14h30 à 17h : il s'agit des "Dimanche au coin du jeu". C'est gratuit et ouvert à tous nos adhérents, dans le cadre de notre agrément "Espace de Vie Sociale".

Et aussi, en libre accès, à tout moment de l'année, découvrez notre Rand'Aventure sur Tinténiac. Le départ se fait à l'intersection de la rue de la Libération et de la Place André Ferré. En scannant ce premier QR-Codes, les explications de départ vous sont données et vous n'avez plus qu'à les suivre pour poursuivre le parcours. La balade dure environ 1h45 et est accessible à tous. Les énigmes et jeux qu'elle propose sont adaptés pour tout public, dès 5-6 ans. Ce projet a été financé par La Communauté de communes de la Bretagne romantique et soutenu techniquement par la commune de Tinténiac.

Pour toutes ces animations et pour tout renseignement, auboisdesludes3522@gmail.com ou www.auboisdesludes.com

En pratique, l'adhésion à l'association est de 17 € pour une année, de date à date, pour toute la famille. Le prêt de jeu a un coût maximal d'1 €. Un chèque de caution de 120 €, non encaissé, vous est demandé à l'inscription.



Communauté de communes Bretagne romantique

Le projet social de territoire en 2 min

Depuis 2021, la Communauté de communes œuvre à la création de son projet social de territoire. Adopté en 2023, il a pour objectif d'apporter des réponses aux nouveaux défis démographiques, socio-économiques en menant une action sociale de proximité dans les communes.

Le Projet Social est avant tout l'aboutissement d'une démarche participative. Des mois d'enquête, de réflexion et de travail collaboratif ont été nécessaires pour bâtir une politique de cohésion sociale de territoire. S'appuyant sur les réalités sociales de terrain,

les élus, les professionnels, les institutionnels et les habitants ont ainsi pu définir ensemble des axes stratégiques d'interventions, qui sont eux-mêmes déclinés en plans d'actions.

Ce projet cherche à atteindre un équilibre et une équité, entre les solidarités territoriales et les disparités locales au sein même des bassins de vie de la Bretagne romantique.

Il comprend entre autres quatre axes prioritaires :

- > le logement
- > la mobilité
- > le numérique
- > le bien vivre ensemble



Pour découvrir le projet social de territoire de la Bretagne romantique en 2 minutes, rendez-vous sur YouTube : <https://youtu.be/X6WzAWrfPuo>

Les tarifs de l'eau évoluent au 1^{er} janvier

La Communauté de communes a en charge la production et distribution d'eau potable sur le territoire de la Bretagne romantique et a confié la gestion du service à un délégataire : SAUR. Pour faire face aux besoins d'investissements pour les années à venir et à l'inflation, les tarifs de l'eau potable évoluent au 1^{er} janvier 2024, notamment pour les plus gros consommateurs.

Mettre fin à la tarification dégressive

Jusqu'ici, au-delà d'une consommation annuelle de 200m³ d'eau, les tarifs appliqués étaient dégressifs. Pour répondre aux enjeux autour de la préservation de l'eau potable et la sensibilisation à sa consommation la dégressivité des tarifs doit être supprimée. Cette mesure impacte principalement les plus gros consommateurs d'eau potable, industriels notamment.

Financer les travaux futurs

L'évolution des tarifs permet de financer à la fois le renouvellement des réseaux mais aussi la modernisation et la sécurisation des installations. Ces travaux permettent de garantir la qualité de l'eau distribuée et d'améliorer le rendement du réseau pour ainsi préserver la ressource. Les sécheresses des dernières années et le niveau bas actuel des nappes phréatiques sur le territoire alertent sur le besoin de maîtriser collectivement nos usages de l'eau.

Répercussions de l'inflation

La hausse de l'indice de l'électricité, en partie nécessaire à la production et la distribution en eau potable, impacte fortement la part délégataire (SAUR) qui représente environ la moitié de la facture.

La combinaison de ces évolutions amène à l'application de nouveaux tarifs (+ 4,7% environ pour les consommateurs de 0 à 40m² par an, jusqu'à +15,4% pour les plus gros consommateurs). A partir du 1^{er} janvier 2024, les factures seront ajustées. Grâce aux efforts de chacun, la Communauté de communes pourra assurer une distribution optimale de l'eau pour les habitants du territoire.



Travaux de renouvellement de conduite et branchement. Bas Tertrais à Pleugueneuc - 2023

La conciliation de justice

Une solution pour résoudre à l'amiable les différends de la vie quotidienne

> Qu'est-ce que la conciliation de justice ?

La conciliation de justice est un mode de règlement d'un différend entre deux parties, en cherchant à trouver un accord partiel ou total avec l'aide d'un tiers, le conciliateur.

La conciliation est obligatoire avant de saisir un juge, pour les litiges de moins de 5000 € ou lorsque la nature même du litige l'impose. Elle s'applique uniquement en matière civile et pour les types de litiges suivants :

- Relations entre bailleurs et locataires
- Conflits de la consommation
- Problèmes de copropriété
- Litiges entre commerçants
- Différends entre personnes
- Relations et troubles de voisinage
- Conflits relevant du droit rural
- Litiges en matière prud'homale

Elle peut intervenir en dehors de toute procédure, ou bien devant le juge qui la délèguera au conciliateur. Elle est gratuite et confidentielle.

Mais attention, elle ne concerne pas les litiges d'état civil, de droit de la famille (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc...), ni les conflits avec l'administration.

> Qu'est-ce qu'un conciliateur de justice

C'est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole, nommé par ordonnance du premier président de la cour d'appel. Il peut être saisi sur simple rendez-vous auprès des tribunaux, des mairies, des maisons de la justice et du droit, des réseaux France Services ou d'associations ; ou bien en ligne sur le site conciliateurs.fr ou encore par le juge.

> Quel est le déroulement d'une conciliation ?

Le conciliateur est sollicité par un justiciable soit par téléphone, soit par mail, qui lui explique la nature de son différend, éventuellement à l'occasion d'un rendez-vous à la Mairie sur le temps de la permanence.

Dans un 2^{ème} temps, le conciliateur pourra prendre

contact avec l'autre partie soit par écrit, soit par téléphone, puis pourra le convoquer lors d'une de ses permanences.

C'est ensuite qu'il rencontrera ensemble les 2 parties.

> Quel est le rôle du conciliateur ?

La mission du conciliateur est de rechercher une solution amiable : elle pourra se dégager naturellement de l'exposé des points de vue.

Le conciliateur écoute successivement les deux parties et tente par un dialogue de les amener à dégager des propositions pour une solution qui paraîtra la meilleure. Il pourra, si la solution ne se dégage pas naturellement, aller plus loin, et demander aux parties de faire un pas, un effort dans la voie de l'accord, sans être directif. L'avantage du compromis est d'éviter un procès long et coûteux qui déboucherait sur une décision nécessairement imposée.

> Quel est le résultat d'une conciliation ?

Si la conciliation réussit, elle donnera lieu à un constat d'accord mais il peut n'être que partiel.

L'accord peut ou doit être formalisé par écrit, selon les cas. C'est le travail du conciliateur de le rédiger en concertation avec les parties qui doivent le comprendre si elles sont amenées à devoir l'appliquer au cas où il lui est donné force exécutoire par homologation du juge. Le conciliateur signera l'accord avec les parties.

La conciliation échoue lorsque l'une des parties ne se rend pas à la convocation ou que les parties ne trouvent pas de terrain d'entente ou lorsque l'une refuse de poursuivre la tentative de conciliation.

Le conciliateur établira un constat de carence mettant fin à sa mission.

Ce document est important puisqu'il permettra à la partie la plus diligente de pouvoir saisir le juge, car la tentative préalable de conciliation est devenue obligatoire depuis le 1^{er} octobre 2023 pour les litiges de voisinage ou portant sur le paiement d'une somme d'argent n'excédant pas 5 000 €.

Rappel : M. Patrice CONTANT assure désormais le rôle de conciliateur de justice à Tinténiac. Pour le rencontrer, il convient de le contacter par téléphone au 06 80 11 46 15 ou par e-mail à patrice.contant@conciliateurdejustice.fr pour lui exposer la nature de votre litige et fixer si nécessaire un rendez-vous lors d'une de ses permanences en Mairie, chaque 1^{er} vendredi après-midi du mois (ou éventuellement le 3^{ème}, en cas de besoin).

Questionnaire Jeunes Citoyens

Les membres du Conseil Jeunes Citoyens de Tinténiac vous proposent à tous, petits et grands, ce questionnaire afin de connaître votre avis sur l'éventuelle création d'un espace multi-activités de loisirs dans la commune de Tinténiac.

Avant tout, nous souhaiterions mieux vous connaître.

1/ Dans quelle(s) commune(s) habitez-vous ?

- Tinténiac
- Autres communes (précisez) :
.....

2/ Quel âge avez-vous ?

.....

Maintenant que nous nous connaissons mieux, nous attendons vos avis sur trop plein de choses !

3/ Souhaitez-vous agrandir/ rénover le Skate Park existant ?

- Oui
- Non

4/ Le terrain de basket

- Agrandir / rénover le terrain existant ?
- En construire un nouveau ?

5/ Créer d'autres structures de loisirs ? (Plusieurs réponses possibles).

- Pump track *
- Terrain de basket 3 contre 3
- Terrain de volley
- Terrain de pétanque
- Parcours Fitness/street workout
- Mur d'escalade
- Autres (précisez) :
.....
.....

6/ Réaliser un aménagement autour de ces structures de loisirs ? (plusieurs réponses possibles).

- Bancs
- Tables de pique-nique
- Borne WIFI
- Borne de recharge électrique
- Espace fraîcheur
- Végétalisation
- Autres (précisez) :
.....
.....
.....

7/ Vous pouvez nous laisser d'autres suggestions ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

L'équipe des jeunes du Conseil Jeunes Citoyens de Tinténiac, vous remercie d'avoir pris du temps pour répondre à ce questionnaire.

Le questionnaire sera disponible en version numérique via un lien **jusqu'au dimanche 4 février 2024**.

Vous pouvez également compléter le format papier que nous vous proposons dans ce bulletin municipal. **Date limite de dépôt le lundi 5 février 2024.**

Les résultats de ce questionnaire seront disponibles dans le courant du mois de mars 2024 sur le site de la commune de Tinténiac <https://www.tinteniacy.fr>

**C'est un circuit tout terrain fermé. La piste est constituée d'alternance de petites bosses, de virages relevés et de bosses plus grandes permettant de réaliser des sauts. Elle s'emploie généralement à vélo (VTT, descente ou cross-country), mais aussi en BMX, trottinette.*

Bilan argent de poche 2023

25
jeunes

10 filles et
15 garçons.

3
semaines

Périodes de fonctionnement
2 semaines en juillet et
1 semaine aux vacances de la Toussaint.

188
missions

> 18 missions à l'ABCD
> 8 missions à la Médiathèque
> 31 missions au service périscolaire
> 131 missions aux services techniques

20
agents

20 agents mobilisés pour l'encadrement.

2820
euros

Budget consacré au projet

15 euros
3 heures

15€ pour une mission de 3h.



Tu as 16 ou 17 ans ?
Tu habites à Tinténiac ?

Profite du dispositif :

ARGENT DE POCHE



Le Concept ?

Réaliser de petits travaux...
... et recevoir en contrepartie une indemnité !

Quand ?

3 périodes au cours de l'année 2024
- Du 22 au 26 avril
- Du 8 au 12 juillet
- Du 21 au 25 octobre

Quoi ?

Des missions en espace vert, la médiathèque, au service périscolaire

Renseignements et inscriptions

Retrait des dossiers à partir du lundi 22 janvier 2024 :

- En mairie
- https://www.tinteniatic.fr/argent_de_poche/
- <https://www.intramuros.org/publication/actualite/128723>

Remise des dossiers au plus tard le samedi 9 mars 2024

Ville de **Tinténiac**

Analyse des Besoins Sociaux à Tinténiac

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est une démarche visant à analyser, sur un territoire donné, les besoins et attentes des habitants pour mieux anticiper les solutions collectives d'aujourd'hui et de demain. Elle fournit une aide à la décision aux acteurs locaux, notamment les élus, dans la définition d'une politique adaptée à des besoins identifiés.

Sous la supervision de Mme Stéphanie Giot, Adjointe à la Solidarité, l'Action Sociale et aux Liens Intergénérationnels, et grâce à la coordination de M. Thomas Baudoin, stagiaire de Master à l'Université de Rennes 2 "Chargé de Mission et de Coordination en Action Sociale et Educative", une ABS été conduite à Tinténiac entre Novembre 2022 et Juin 2023 par un Comité de Pilotage constitué de membres du CCAS (élus et nommés) ainsi que de Mme Georges, enseignante en Bac Pro SAPAT (Services Aux Personnes et Aux Territoires) du Lycée Abbé Pierre, avec la participation de ses élèves de 1^{ère} et de Terminale.

Les résultats de cette ABS ont été présentés au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) le 8 Juin 2023, au Conseil Municipal le 23 Juin 2023 et en Réunion Publique le 9 Novembre 2023. En voici les principaux éléments.

L'état des lieux (période 2013-2019)

Les chiffres

- > Population de Tinténiac tendant vers 4 000 habitants
- > Croissance de 28,3% des 60-74 ans
- > 1541 ménages (en 2019)
- > 1728 actifs, dont 9 % en dessous du seuil de pauvreté
- > 1729 logements dont 126 logements sociaux (soit seulement 7,3 %)
- > 32,8 % de personnes seules
- > 90 places à l'EHPAD Ste-Anne
- > Seulement 6 logements pour personnes âgées autonomes
- > 1,87 médecin pour 1000 habitants

Les constats

- > Territoire dynamique
- > Bassin d'emploi attractif
- > Présence de l'ADMR sur la commune
- > Augmentation de la population et plus particulièrement du nombre de seniors
- > Déficit de logements accessibles et notamment de logements sociaux
- > Multiples problèmes d'accessibilité :
 - Démarches administratives
 - Technologies numériques
 - Déplacements locaux

Une étude de terrain a été réalisée consistant d'une part en des rencontres avec des professionnels de l'action sociale et d'autre part, la distribution par les élèves du Lycée Abbé Pierre et par des bénévoles, de 835 questionnaires dans différents quartiers, avec 395 retours, soit un taux de réponse remarquable de 47,2 %.

L'étude de terrain

Voici dans l'ordre décroissant, les principales attentes exprimées dans les retours au questionnaire

- > **LA MOBILITÉ (40,3 %)**
Déplacements locaux et transports
- > **L'ACCESSIBILITÉ (32,9 %)**
Avec 2 grands secteurs prioritaires : les services et la voirie
- > **L'AUTONOMIE (24,6 %)**
Priorité au maintien à domicile !
- > **L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE (24,6 %)**
- > **L'ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES (23,3 %)**

Les conclusions

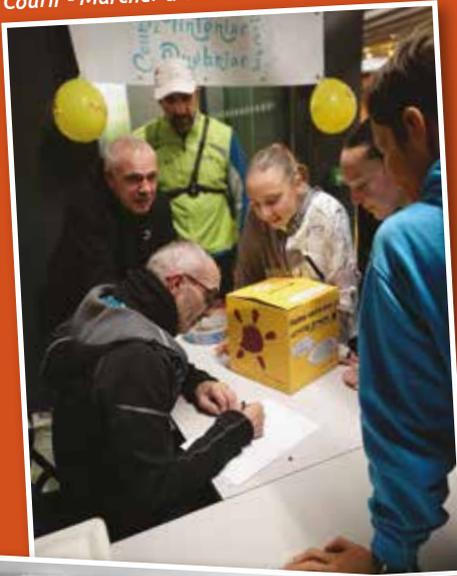
Deux axes prioritaires se dégagent pour répondre aux besoins sociaux des habitants

1. **L'évolution des services à la personne** : maintien à domicile des personnes âgées, accompagnement administratif, mobilité.
2. **L'adaptation de la voirie et de l'urbanisme** : sécurisation des déplacements, accessibilité PMR, voies douces, offre de logements mieux adaptée aux besoins.

Retrouvez l'intégralité du document d'Analyse des Besoins Sociaux sur : www.tinteniacy.fr/ccas-de-tinteniacy-analyse-des-besoins-sociaux-2023/

8 et 9 décembre – Le Téléthon 2023

Courir - Marcher à Tinténiac Québriac



À nouveau cette année, l'association MAËL de St Domineuc et le TCHBC (Tinténiac Combourg Hand Ball Club) ont orchestré à merveille le Téléthon des 8 et 9 décembre. Un grand merci à toutes les associations qui ont été nombreuses à faire des animations sur ce week-end afin de "muscler" ce Téléthon sur les 2 communes. Un petit échantillon de ce week-end solidaire en images....



Emballage des cadeaux - Club du bon accueil



Le chantier bois Tinté Agricoeur



Le repair café - MCS



La marche aux lampions - Familles rurales

Céline et Gaëtan Leroy avec Gaëtan Lavollée, Chef du centre d'incendie et de secours de Tinténiac



Victoire du TCHBC

Le club CKC3R de St Domineuc



Collecte nationale de la Banque Alimentaire 24 et 25 novembre

Depuis leur création en 1984, Les Banques Alimentaires jouent un rôle déterminant dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et la précarité. Leur mission est de collecter les denrées alimentaires afin de les redistribuer par le biais d'associations, de CCAS partenaires ou encore d'épiceries sociales.

Cette année, deux points de collecte ont été mis en place sur Tinténiac (Un à Netto et l'autre à Super U).

- > 43 bénévoles, 3 bénéficiaires, 10 élus et 14 élèves des lycées Abbé Pierre et Bel Air se sont mobilisés dans cette collecte pour un week-end placé sous le signe de la générosité.
 - > 3300 kg de produits ont été collectés (300 kg de plus qu'en 2022) avec une nouveauté cette année : un don dématérialisé de 2, 5 ou 8 euros possible à Super U. Cette nouvelle action a rapporté 909 €, soit l'équivalent de 529 kg de denrées.
- Merci à tous pour cet élan de solidarité.

La distribution de la Banque Alimentaire se fait sur Tinténiac le jeudi matin.

Pour obtenir l'aide alimentaire, il n'est pas possible de s'adresser directement aux Banques Alimentaires. N'hésitez pas à entrer en contact avec un travailleur social, à vous adresser au CCAS de Tinténiac (Mme Giot – Adjointe à l'Action Sociale et aux solidarités – Permanence en mairie le samedi matin – Contact : giot.stephanie@tinteniace.fr) ou à une association du réseau, afin d'obtenir un accompagnement dans la constitution du dossier de demande d'aide alimentaire.



Créations manuelles et crêpes - Tinté Créatif



Les bénévoles de la banque alimentaire de St Malo et Stéphanie Giot



Daniel Nivol, Président de la Banque Alimentaire de St Malo - JM Bergougniou, Bénévole - Luc Jeanneau, Conseiller Municipal - Clémentine et Maëlle, élèves du lycée Abbé Pierre



Le groupe Aven et Sly



Le groupe Chaos Kiss



Le repas à St Domineuc Association MAËL

Festival Les Hivernales 15^e édition

Les vendredi 16 et samedi 17 février 2024
Espace Ille et Donac à Tinténiac

Le succès de l'édition 2023, après deux années d'interruption, motive une nouvelle fois l'association "Les Hivernales Tinténiac" à reconduire cet événement festif au cœur de l'hiver.

L'édition #15 se déroulera les 16 et 17 février 2024.

La soirée du vendredi sera consacrée à la musique et à la danse bretonne. Votre participation au Fest noz se fera dans une ambiance que seules Les Hivernales peuvent vous proposer. Essayez, vous ne pourrez plus vous en passer ! Le samedi c'est une programmation éclectique qui vous sera proposée : musiques Latino, funk' soul, pop-rock, punk cuivré, techno ... une programmation très festive pour cette 15^e édition. La programmation sera dévoilée courant novembre sur les réseaux sociaux... de belles surprises en perspective. Toute l'équipe des Hivernales vous attend nombreux pour ce week-end des : **16 et 17 février 2024**, espace Ille et Donac à Tinténiac



Vendredi 16 février 2024 Fest Noz

- > FLEUVES
- > Duo BLAIN - LEYZOUR
- > KILHAÑ

> FLEUVES

Fleuves est un trio atypique Clarinette, Piano Fender Rhodes et Basse, formé par Emilien Robic, Samson Dayou et Romain Dubois. Tout en construisant entièrement leur répertoire en s'inspirant des rythmiques des danses traditionnelles de Bretagne, les trois musiciens développent une musique électro originale à fort potentiel cinématique. Les compositions du groupe décloisonnent ainsi les genres et développent des sonorités d'une fraîcheur originale, électronique, fractale, raffinée et captivante.

> Duo BLAIN - LEYZOUR

Claire Leyzour (violin) et Guillaume Blain (guitare, chant) jouent ensemble depuis 1995. Ces ex-membres du groupe de fest-noz Emsaverien, dont la notoriété au sein du milieu trad/folk a dépassé les frontières de la France, ont réussi l'exploit de distiller l'énergie et la musicalité d'un groupe dans un duo qui fait danser les foules.

> KILHAÑ

L'aventure Kilhan a commencé depuis plus de 25 ans, depuis toujours le groupe s'attache, au travers d'arrangements d'airs traditionnels et de nombreuses compositions, à respecter le style, le dynamisme et le caractère communautaire des danses de tous les terroirs qu'il visite.

Vendredi 16 février 2024 à partir de 20h00 - Tarif 8€ / gratuit pour les moins de 12 ans

Samedi 17 février 2024

- > LA TCHOUTCHOUKA
- > CUT THE ALLIGATOR
- > MONTY PICON
- > TEKEMAT

> LA TCHOUTCHOUKA - *fanfare Latino*

La TchouTchouKa est née d'une rencontre entre bretons et colombiens, pour la joie de nos oreilles qui y trouveront la puissance lyrique de la Cumbia ! Au fil des années, la Tchoutchouka a exploré les Cumbia traditionnelles chantées et accompagnées de percussions, fait danser les foules avec l'accordéon vallenato et les standards des années 60, pratiqué l'électrique "chicha" péruvienne et crée des compositions inédites inspirées de la nu-cumbia et de la salsa colombienne.

> CUT THE ALLIGATOR

soul, funk, gospel, blues, jazz

Cut the Alligator change de peau et renouvelle sa garde-robe. Une soul music mordante taillée sur mesure, épicée de funk, de gospel, d'un soupçon de blues et d'un zeste de jazz. Des mélodies hypnotiques, des riffs explosifs, des rythmes incandescents et une large palette de nuances émotionnelles... Chaque chanson est un alliage de poésie et de groove, une ode au lâcher-prise. Cut the Alligator parcourt le monde afin de délivrer les énergies sacrées enfouies en chacun de nous, à la recherche des vibrations qui mettent le corps en transe.

> MONTY PICON - *punk cuivré*

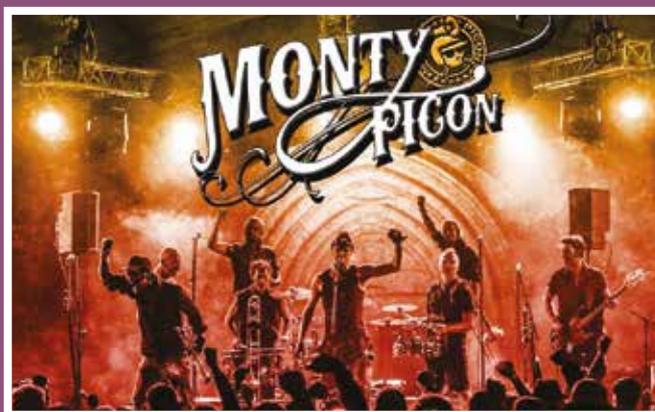
Un combo rythmique résolument rock, une lourde section cuivre aux allures de péplum, et un banjo aux arômes de western. Tel est l'arsenal qui encore et toujours, vadrouille sans relâche de Brest à Berlin, en passant par Bayonne et Bruxelles... MONTY PICON, en bon héritier de la Mano Negra, dégage sur les planches une énergie contagieuse et jubilatoire et s'inscrit sur la scène actuelle comme le plus atypique des groupes de rock français.

> TEKEMAT - *techno électro acoustique*

TeKeMaT est la fanfare la plus minimaliste qui soit. Des percussions, un cuivre et un musicien de l'ombre qui mixe les sons pour donner un punch électro. Pas de sample, de boucle ni de sons pré enregistrés ici, tout est joué en direct live ! Les 3 compères aiment interagir et vous emmènent dans une transe expérimentale et organique. Même les plus réticents à la musique techno seront séduits par leur performance.



©Mouna Saboni



Samedi 17 février 2024 à partir de 19h30 - Tarif 12€ en prévente / 15€ sur place
 Bar à vins, buvette, restauration rapide sur place.

Comité de quartier, Ponthiou la Reinais

Comme les années précédentes, il y a eu foule pour la braderie de jouets du 11 novembre 2023. Chacun a pu trouver son bonheur. Nous vous donnons rendez-vous le **10 mars 2024** pour une braderie de vêtements et bien sûr le **11 novembre 2024** pour la braderie de jouets.
Le comité de quartier Ponthiou la Reinais vous souhaite une excellente année.



Solidarité Burkina



2014 / 2024 pour fêter ses dix ans , l'association Solidarité Tinténiac Burkina organise une soirée le **18 avril 2024 à 20h**. Cette soirée avec libre participation sera animée par deux chorales à la salle Ille et Donac.

Ces dix années ont permis à l'association de financer des projets pour les habitants des villages du père Modeste.

- > Des projets matériels : véhicules, ambulance , puits et matériels agricoles.
- > Des projets scolaires : échanges, fournitures scolaires et aides au maintien scolaire d'une dizaine d'enfants.
- > Des rencontres avec les élèves des collèges, des écoles et des agriculteurs.

2023, un projet avec les élèves des classes CAP logistiques du lycée Bel Air a permis l'envoi de 140 kg de fournitures scolaires pour les écoles de Kindi , paroisse du père Modeste.

En partenariat avec le Rotary Club de Rennes nous avons pu aussi expédier un photocopieur pour les écoles .

L' Association par cette soirée tient à remercier toutes les personnes qui œuvrent et participent à ses différentes activités. Les projets existent grâce à votre soutien.



Chorale d'Ille et Rance

*Journée de répétition au
Lycée Saint Sauveur de Redon*

L'effectif de la chorale d'Ille et Rance est en hausse, mais il est toujours possible d'intégrer le groupe quelque soit sa voix.

Les débutants sont aussi bienvenus, hommes et femmes. Il n'est pas nécessaire de connaître le solfège. La chorale propose un répertoire varié, à la portée de tous. On y apprend aussi à se repérer sur une partition, à se familiariser avec le vocabulaire musical. Si vous aimez chanter, n'hésitez pas à venir pousser la porte. Ça se passe à la salle Du Guesclin, **le vendredi soir de 20h30 à 22h15**. Pendant les répétitions, convivialité et bonne humeur sont au rendez-vous !

La chorale se produira à Rennes en février, et à l'Espace Ille et Donac le **25 mai prochain**. Un déplacement est également programmé dans le Calvados en avril.

*Renseignements et dates de répétition
au 02 99 45 22 23 (Chef de chœur)
02 99 45 38 84 (Présidente)
ou 02 99 68 13 06 (secrétaire).*



*Moment de convivialité au Lycée
St Sauveur après avoir visité
la ville de Redon*

Club du Bon Accueil

L'adhésion au Club (16 € en 2023) vous donne la possibilité :

➤ d'accéder aux diverses activités du mardi après-midi à l'Espace Dugesclin 14h à 17h30

➤ de participer à des activités ponctuelles au cours d'année : lotos, concours de belote, pétanque...

➤ **Gratuites** : Goûter de Noël, Assemblée Générale et Galette des Rois, Pique-nique

➤ **Payantes ou avec participation du Club** : le Banquet annuel, la Tête de veau, Goûter de Noël

➤ d'avoir accès à des sorties d'une journée ou à des voyages
Correspondant au Club : Jean-Yves Gerard - 02 99 68 08 56

➤ de vous inscrire aux activités extérieures à des tarifs préférentiels :

- Aquagym (Swimtonic) rue Jean Rozé le lundi ou mardi matin
- Gym douce : à l'Espace Ille et Donac le vendredi matin (2 groupes)

Sont programmées, les activités suivantes pour début 2024 :
(la plupart se déroulant à l'espace Ille et Donac)

- Une belote le lundi 19 février
- Un banquet "cassoulet" le 14 mars chez Lucas à Cardroc
- Une belote le lundi 13 mai
- Un loto le lundi 20 mai
- Le pique-nique annuel le jeudi 20 juin

Vous êtes intéressé(e)s par des activités du club : venez nous rencontrer le mardi à partir de 14h00 à la Salle Dugesclin (près de la poste).

Vous pouvez aussi joindre le président Noël Le Coz au 06 87 05 31 59 ; ou par e-mail bonaccueil35190@gmail.com ; et voir les infos, la programmation ou les activités réalisées sur le site du club <https://bonaccueil35190.wixsite.com/site>

Anniversaires des 90 et 60 ans



Jazz'N Boogie

jazznboogie.fr



LOUIS MAZETIER
France



LADYVA et Frank MUSCHALLE
Suisse et Allemagne



Gilles BLANDIN
France



Rossano SPORTIELLO
Italie - USA



Guillaume NOUAUX
France



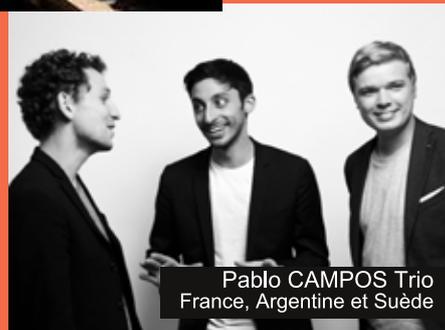
Luca FILASTRO
Italie



Malo MAZURIÉ
France



The Rag Messengers
France



Pablo CAMPOS Trio
France, Argentine et Suède

2024, 9ème édition du Festival !

Une nouvelle fois, dans une ambiance chaleureuse, décontractée et festive...

8 pianistes internationaux de haut vol...

LE PIANO DANS TOUS SES ETATS !

Retrouvons Frank MUSCHALLE (piano), le parrain du festival et Malo MAZURIÉ (trompette), l'enfant du pays.

14 - 15 Juin 2024

Extérieur jazz 18h00 - GRATUIT

Concert 20h30 - 25€/10€ - Pass 2 jours: 45€

Sadivag

Une nouvelle année commence pour l'association avec les habituels projets et animations qui sont désormais identifiés par tous et toutes. Permettez-nous de vous présenter tous nos meilleurs vœux de réussite, bonheur et santé pour cette année 2024.

Nous souhaitons avant toute chose remercier de nouveau les habitants et bénévoles du quartier qui ont permis d'avoir un festival Tint'halloween coloré et chaleureux en Octobre 2023.

Le temps déplorable n'a pas été un frein à la venue des nombreux visiteurs et pour cela, nous vous remercions également.

Remerciements sincères à la municipalité qui nous accompagne à chaque fois et à nos différents prestataires et soutiens (Netto, Super U, Philip Luka animation, la micro crèche les doudous d'Elena, la MCS, la compagnie Bloco Loco,...) qui mettent une énergie de folie à chaque fois.

C'est également avec plaisir que nous avons accompagné le comité de quartier Ponthiou - La Reinalis lors de leur braderie Jouets du 11 Novembre, en nous occupant de la partie restauration. Une très belle journée à leur côté.

Mutualiser nos forces associatives et bénévoles, c'est faire vivre la commune un peu plus. Nous souhaitons réussir à faire perdurer cette synergie globale pour que tout le monde avance dans le même sens.

La viabilisation de la dernière zone de la ZAC va démarrer en ce début d'année, portant à environ 135 foyers l'ensemble du quartier. Nous espérons y trouver des forces vives pour que l'activité, la bienveillance et l'entraide restent à leur maximum au sein de nos rues.

Grâce aux différents réseaux de communication, à des échanges réguliers, nous sommes tous très vigilants à ce qui se passe dans les rues du quartier, afin que tout problème soit remonté en mairie, voire en gendarmerie si besoin. Le bien vivre ensemble est important à nos yeux.

Encore meilleurs vœux à tous et toutes et à bientôt.

Nos prochains rendez vous ?

> **Braderie Puériculture le 2 Juin 2024** Salle Ille et Donac. Inscriptions Mars 2024 pour les habitants de Tinténiac, Avril pour tout le monde. Inscription sur braderie. sadivag@gmail.com

> **Tint'halloween le 31 Octobre 2024.**

Suivez nous sur Facebook grand public : @AssoSadivag
Contact mail : assosadivag@gmail.com



Le Tinténiaic Combourg Handball Club

fête ses 20 ans

Né en 2012 de la fusion des clubs des deux villes, dont celui de Tinténiaic fondé en 2004, le TCHBC fêtera ainsi lors de cette saison 2023-2024 ses 20 ans d'existence. Pour cette année encore, le nombre de licenciés reste constant, avec près de 180 licenciés répartis en 11 équipes, dont 110 enfants. Ce chiffre témoigne de l'attractivité du club dans le secteur.

> Un club formateur

En accueillant les enfants à partir de 6 ans, l'École de Hand du TCHBC initie au ballon, à l'esprit d'équipe et à l'amusement.

L'investissement des coaches bénévoles et l'esprit de compétition qui règne au sein du club

permettent également à certains jeunes ayant fait leurs premières gammes au club de performer aujourd'hui à haut niveau (Starligue, Proligue, N1, etc) et à d'autres d'évoluer au sein du Pôle Espoir de Bretagne.

> Les événements

À l'occasion des 20 ans du club, l'année a été et continue d'être ponctuée d'événements divers et variés pour célébrer tous hand'semble cet anniversaire.

Pour suivre les actualités du TCHBC et les prochains événements à l'occasion des 20 ans, n'hésitez pas à nous suivre sur Instagram (@tchbc) et Facebook. Pour nous contacter : secretariat@tchbc.com



Le FCTSD

continue de développer sa section féminine



La saison 2023-2024 est déjà bien avancée et le FC Tinténiaic St Domineuc poursuit sa fulgurante ascension. Aux derniers chiffres, le club a dépassé les 700 licenciés au total (jeunes, seniors, vétérans, hommes et femmes). Toujours dans le top 3 des clubs formant le plus de jeunes en Bretagne, c'est la section féminine qui prend encore plus la lumière avec une constante évolution du nombre de licenciées ! En effet, alors que le nombre de licenciées féminines était de 109 l'année dernière, cette année le club a pu enregistrer 140 licences toutes catégories confondues !

Le Club compte aujourd'hui dans sa section féminine : 2 équipes U11, 3 équipes U13, une équipe U15, une équipe U18 et 2 équipes seniors ce qui fait d'eux l'une des plus grandes sections féminines de Bretagne. A l'image des garçons, la section féminine du FC Tinténiaic St Domineuc compte bien continuer à s'expandre et à perdurer au sein du foot breton.

Un nombre de licenciées qui s'accompagne de bons résultats, notamment pour les seniors qui s'installent de plus en plus dans le haut du classement de D1 Féminine.

La coupe de France des Arbitres la Poste s'est déroulée durant l'automne 2023. Cette compétition qui a vu s'affronter des arbitres dans des Quizz, puis des matchs à arbitrer n'est pas passée inaperçue auprès de nos arbitres ! Certains des arbitres du club s'y sont illustrés à l'image de Christophe Théot qui a réussi à atteindre le top 20 breton et Mathys Rondel qui est parvenu à finir 4^{ème} breton sur cette compétition. Une coupe qui a permis de faire connaître encore plus le club à l'échelle régionale voire nationale, car le développement du foot passe aussi par ses arbitres.

Taiji

Assodao vous propose une recherche au cœur de vous-même par la pratique d'un art martial interne, le Taiji.

S'y exercer consiste à apprendre à relâcher son corps et à calmer son esprit. Tous les mouvements sont circulaires - atteignant un extrême, ils reviennent, sans discontinuité. Pour procéder, on se sert de l'intention et non de la force musculaire.

Le Taiji se pratique aussi avec un partenaire. Le but est d'apprendre

à développer une force élastique. Nous découvrons, en nous-mêmes et avec l'autre, le jeu subtil des forces où la douceur l'emporte sur la dureté et où le faible vainc le fort. La pratique du Taiji soutient la circulation de l'énergie profonde et permet d'affiner sa connaissance intérieure.

L'apprentissage se base sur des exercices de qi gong, des formes et méditations expérimentés par plusieurs générations de maîtres (Yang Chen Fu, Chen Man Ching, Huang Xingxian).

Cours les mardis et **jeudis de 18h15 à 20h15** Salle du Guesclin à Tinténiac.

Stages mensuels de 10h à 16h Mairie de St Briec des Iffs.

www.assodao.fr

contact@assodao.fr

Tel : 06 20 85 10 93



Courir Marcher à Tinténiac Québriac

Notre association sportive de course à pied, a vu le jour en 2005, à l'initiative d'un Tinténiacois et d'un Québriacois. Ils ont décidé d'unir ces deux communes en créant ainsi l'association "Courir à Tinténiac Québriac"

Le but de l'association est de rassembler des coureurs et des marcheurs de Tinténiac, Québriac et d'autres communes afin de partager leur passion, expérience dans un esprit de convivialité, de bonne humeur. Elle compte à ce jour un peu plus d'une soixantaine d'adhérents et fêtera prochainement ses 20 ans.

Notre belle région de la Bretagne Romantique nous offre un environnement idéal qui permet de proposer différents itinéraires en fonction des niveaux de chacun. Ces dernières années ont été l'occasion de participer à de nombreuses compétitions en équipe : marathons, semi-marathons, trails, téléthons et d'autres le tout dans un esprit de cohésion, de partage et de dépassement de soi.

A l'occasion de la 1^{ère} édition 2023 de la Marche Rose de Tinténiac initiée par Véronique Moal et Véronique Durdux-Grunweinser, nous avons rassemblé près de 100 personnes dont une dizaine d'enfants. Cet événement citoyen a permis de récolter 600 € reversés à la ligue contre le cancer du sein. Horaires des sorties (rendez-vous au local du stade) :

> Coureurs : **Mardi, jeudi à 19h00 et le dimanche matin à 9h30.**

> Marcheurs : **Jeudi à 19h00 et le dimanche à 9h30.**

Un moment convivial est organisé chaque début de mois autour d'un pot commun et notre traditionnel "pâté-rillette", pour assurer la récupération de nos sportifs !

Running, marche, compétition, plaisir, bien-être, joie, partage, convivialité, voici les éléments qui constituent notre association depuis toutes ces années.

Inscription et renseignements par mail à couriratinteniacebriac@gmail.com ou par téléphone Stéphane Remond (Président) au 06 85 67 46 88.



L'OSBR

L'OSBR développe l'accès au sport pour tous, sur Tinténiac et sur le territoire de la Bretagne romantique

- Les écoles multisport pour les 6-9 ans, le **samedi matin** à l'Espace sportif, pour s'initier à une dizaine d'activités sportives,
- Des cycles sportifs de 6 séances dans les écoles primaires : 15 activités différentes proposées,
- Durant les **vacances scolaires**, des formules stages sportifs pour les 6-17 ans suivant la période 12€ la journée de 9h à 17h, goûter compris,
- Un soutien à l'option Volley Ball au collège Théophile Briant,
- Un soutien aux clubs : une formation gratuite pour les bénévoles des clubs, une aide financière pour les formations fédérales,
- Des séances sport santé bien-être adaptées aux besoins et capacités de chacun, près de chez vous : La Baussaine, Longaulnay et St Domineuc,

➤ Nouveau, une séance handisport le **vendredi après-midi** à la salle des sports de Meillac : des fauteuils sont mis à disposition des pratiquants.

Retrouvez toutes les informations sur notre site : <https://www.osbr.fr/>
Tel : 06 81 35 37 34 - Mail : osbrsports@gmail.com



APE René-Guy Cadou

L'APE René-Guy Cadou, après une courte pause cet été, a repris du service à la rentrée avec son loto. Ce fut une grande réussite.

En décembre dernier, nous avons partagé un goûter de Noël le vendredi **1^{er} décembre** avec les familles. Nous préparons pour le **24 février** une soirée dansante à l'espace Ille et Donac avec tartiflette. Bonne humeur, convivialité et danse au programme. Cette soirée est ouverte à tous. Pour plus de renseignements et inscription, vous pouvez nous contacter à partir de début janvier via notre email ape.tinteniace@gmail.com Et pour clôturer l'année scolaire nos enfants s'amuseront lors de leur fête de l'école le **vendredi 14 juin**.



APEL Notre Dame

L'APEL est avant tout un lieu de rencontres, d'échanges et d'actions autour de 4 grandes missions : accueillir, animer, informer et représenter.

L'APEL de l'école Notre Dame est composée de parents d'élèves désireux de s'investir et de participer activement à la vie et à l'animation de l'école, aux côtés de l'équipe enseignante et éducative. Ainsi, tout au long de l'année scolaire, les membres de l'APEL œuvrent pour créer du lien, dynamiser la vie de l'école et soutenir les différents projets de l'école, le tout dans un esprit de convivialité, de partage et de bonne humeur.

Chaque année est rythmée par différents événements :

- > Cette année, un marché de Noël a été organisé (avec la volonté de proposer à nouveau un spectacle de Noël en 2024),
- > Le **24 mars**, l'APEL espère vous voir nombreux à son vide-grenier,
- > Le **13 avril**, ce sont deux lotos qui seront proposés, conjointement avec l'APEL du collège Saint Joseph - La Salle,
- > Pour terminer l'année, c'est l'incontournable kermesse qui sera organisée le **30 juin**.



Ces événements permettent à l'APEL de récolter des fonds destinés à soutenir l'école dans ses projets pédagogiques ou achats de matériel, mais également les familles en aidant au financement de certaines sorties par exemple.

Au-delà de ces événements, ont aussi lieu des matinées travaux afin de donner un bel espace de vie et de travail (en septembre, les peintures de la cour maternelle ont été refaites par des membres APEL accompagnés de leurs enfants, eux aussi fiers de participer à la vie de leur école), des ventes d'objets

estampillés de dessins des enfants initiés ces dernières années avec l'aide des enseignantes, sans oublier le traditionnel pot de bienvenue à la rentrée... L'APEL s'efforce d'œuvrer sur différents versants de la vie de l'école.

Si vous êtes parents d'élèves, n'hésitez pas à venir nous aider, nous avons réellement besoin de vous et c'est tous ensemble que nous ferons vivre de beaux moments à nos enfants.

Contactez-nous :
ndame.apel@gmail.com

APE Théophile Briant

L'Association des Parents d'Elèves a pour rôle de défendre les intérêts moraux et matériels communs aux parents d'élèves, ainsi que d'informer les parents d'élèves sur la vie de l'établissement, notamment en :

- > Faisant le lien entre les parents d'élèves, l'administration et les enseignants.
- > Représentant les parents aux conseils de classe.
- > Participant aux décisions et à la vie de l'établissement lors des conseils d'Administration, de Discipline et de la Vie collégienne, ainsi que dans les différentes commissions, Educative, Permanente, Education-Santé-Citoyenneté-Environnement (CSCE), Menus.
- > Recueillant et portant les aspirations des parents d'élèves pour favoriser leur réalisation au travers de :
 - Temps de rencontre et d'information (accueil lors des portes ouvertes et réunions de rentrée...).
 - Remontée et transmission des doléances via les

parents délégués.

- Groupes de réflexion et interventions extérieures sur différents sujets (kit cartable, développement durable, ambiance scolaire, projets sociaux-éducatifs et pédagogiques...).
- Interventions auprès des instances départementales, rectorales et académiques pour l'obtention des moyens nécessaires à un enseignement public de qualité et inclusif, en particulier, le remplacement rapide des professeurs absents et des effectifs adultes et locaux suffisants, garants de la continuité et la qualité des apprentissages, ainsi que de l'attention portée au bien-être des élèves.

Rejoignez-nous pour nous donner les moyens de ces objectifs et nous apporter votre énergie, vos idées et vos connaissances. L'APE A BESOIN DE VOUS, même quelques heures par an, pour les élèves et leur réussite !
E-mail : apetheobriant@gmail.com

Lycée Bel air

L'axe international est un des points forts du lycée Bel Air, chaque année les élèves peuvent bénéficier d'une mobilité à l'étranger. Cette année encore, les élèves de Terminale Baccalauréat Professionnel, filière de la logistique ou de la maintenance des véhicules de transport routier auront l'opportunité d'effectuer 4 semaines de stage professionnel en entreprise en Allemagne (concession Mercedes à Bersenbrück), en Espagne (entreprise de logistique la STEF à Barcelone) ou encore au Maroc (entrepôt de logistique à Agadir) grâce à des subventions Erasmus+ de l'Union Européenne. Il est aussi envisagé d'organiser un échange avec un établissement de Suède...

Ces expériences permettent aux élèves de découvrir de nouvelles cultures, de nouveaux horizons, de renforcer des compétences linguistiques, interculturelles et de développer leur employabilité. Par ailleurs, elles apparaissent comme une chance de développer ensemble les valeurs européennes. Une expérience qui se veut formatrice et enrichissante.

Des évènements sont organisés au sein du lycée, notamment avec la Maison de l'Europe de Rennes et Haute Bretagne pour favoriser les langues vivantes ou renforcer la connaissance culturelle des autres pays et d'élargir les horizons : journée des Erasmus Days, sortie pédagogique à la maison Europ'Armor... A noter également, que les lycéens de Bel Air participeront le **10 avril prochain** au projet de simulation de session du parlement européen.

Des réunions transnationales dans le cadre du projet "Soif d'Europe" où se mêlent échanges d'idées et pratiques pédagogiques sont organisées entre partenaires européens. Des mobilités d'enseignants et de personnels de l'établissement ont déjà lieu dans les pays partenaires, Portugal, Italie, Roumanie, et l'Irlande qui fera partie des prochaines destinations). Des mobilités sont prévues en **mars 2024** à Strasbourg et à Bruxelles pour visiter les institutions européennes. C'est dans cette continuité d'ouverture que le LP Bel Air a accueilli ses partenaires européens lundi 4 décembre dernier pour échanger autour des pratiques pédagogiques et professionnelles.



Manga World

Que tous les fans de mangas se réjouissent ! Dragon Ball, Pokémon, One Piece, Jujutsu Kaisen, Kimetsu no Yaiba... et bien d'autres, s'installent à Tinténiac.

Grâce à la boutique en ligne de Maryline, vous pouvez désormais commander et récupérer les figurines de vos héros ou héroïnes préférés dans votre ville, sans frais de port.

Comment ?

C'est très simple !

1. Vous commandez vos articles sur le site <https://mangaworld35.com>
2. Vous allez les chercher 18 rue de la Libération.

Manga World vous ouvre ses portes du lundi au vendredi de 10h à 12h30, de 14h à 16h30 et un samedi sur 2 de 11h à 20h (sur appel téléphonique)



En passant chez Maryline, vous pourrez ainsi voir les quelques exemplaires de figurines, coussins, posters et peluches en stock et discuter de vos BD et films d'animation favoris. Cette grande fan des mangas est inépuisable sur le sujet.

MangaWorld
 18 rue de la Libération, Tinténiac
 07 69 23 76 83
madiouxmaryline@gmail.com
<https://mangaworld35.com>
 Instagram : [mangaworld](https://www.instagram.com/mangaworld)

Emergence Architecture

La Morandais

"J'aspire à concevoir une architecture au plus proche de l'humain, en lui proposant des projets de construction ou de rénovation, chez le particulier ou le professionnel, tout en conservant une âme, une poésie, du bien-être, un havre de paix."

C'est avec ces mots que se définit Corinne Baudrier, architecte DPLG (Diplômée par le gouvernement). Création neuve, réhabilitation, maison BBC (Bâtiment Basse Consommation), maison passive, extensions, bâtiments industriels, centres commerciaux, magasins, bâtiments tertiaires... Corinne développe avec ses clients des projets de toutes sortes depuis plus de 20 ans.

Mais pour elle, l'architecture ne s'arrête pas aux aspects techniques. Soucieuse du bien être de l'habitant, elle s'est spécialisée en Domothérapie (équilibre énergétique de votre habitation), propose des diagnostics de Géobiologie (repérage des cours d'eau, faille, champ électromagnétique par exemple) ou encore de feng Shui.

Corine Baudrier - Agence Emergence Architecture
 Architecte DPLG, maîtrise d'œuvre et Domothérapie.
 La Morandais / Tinténiac
 06 20 61 67 82 - contact@emergencearchi.fr
<http://www.emergencearchi.fr>





FALC

Et si on se lançait un défi ?

JE FAIS LE
DRY JANUARY

Pour prendre soin de notre santé, il faut faire attention à nos consommations comme l'alcool, le tabac et l'alimentation.



- > Une consommation trop importante peut être dangereuse pour notre santé.
- > La consommation d'alcool peut être dangereuse pour les autres, par exemple : les accidents de la route.
- > Être alcoolisé ou consommer de l'alcool sur la voie publique est interdit et puni par la loi.
- > Le taux d'alcool peut être contrôlé par les gendarmes avec un éthylotest. Le taux maximum autorisé est de 0.25mg d'alcool par litre d'air expiré. Pour une personne qui vient d'avoir son permis, le taux maximum autorisé est de 0.10mg d'alcool par litre d'air expiré.
- > La vente et la consommation d'alcool sont interdites aux personnes mineures (-18 ans).
- > Le mois de Janvier est le mois de sensibilisation à la consommation d'alcool appelé " le mois sans alcool" ou "Dry January". Le mois sans alcool incite les personnes à diminuer ou arrêter la consommation d'alcool.

Toute l'année, il est important de limiter nos consommations d'alcool.

Article préparé par le comité FALC de la mairie



Bonus réparation : des nouveautés au 1^{er} janvier 2024

Au 1^{er} janvier 2024, le bonus réparation va augmenter, voire doubler pour certains appareils. De plus, la liste des produits concernés s'élargira.

> Qu'est-ce que le bonus réparation ?

Le bonus réparation permet de bénéficier d'une réduction sur la facture lorsqu'on apporte, chez un réparateur labellisé, un produit électrique ou électronique qui n'est plus couvert par une garantie. L'objectif est d'inciter à choisir de réparer ses équipements plutôt que de les remplacer, lorsque cela est possible. Ce bonus ne s'applique qu'à des produits qui ne sont plus sous garantie.

Le site www.ecosystem.eco propose un annuaire des réparateurs qui permettent de bénéficier du bonus.

> Quels sont les produits concernés ?

Jusqu'à présent 49 équipements étaient concernés. À partir du 1^{er} janvier 2024, 73 appareils bénéficieront du bonus réparation :

- > les produits liés au soin du corps (épilateurs, lisseurs, rasoirs électriques, tondeuses, sèche-cheveux),
- > à la cuisine (robots, fours en pose libre, micro-ondes, friteuses),
- > à l'équipement de la maison (nettoyeurs vapeur, humidificateurs, déshumidificateurs, climatiseurs mobiles, ventilateurs, purificateurs d'air),
- > à l'électronique (ordinateurs fixes, imprimantes, scanners, moniteurs, téléphones fixes),
- > et à l'outillage.

L'aide variera entre 15 et 50 €.

> Des nouveaux critères d'éligibilité au bonus réparation

Le critère de "casse accidentelle" est progressivement intégré dans les critères d'éligibilité au bonus réparation. Ainsi, à partir du 1^{er} janvier 2024, 25 € seront déduits

de la facture pour la réparation de l'écran cassé d'un téléphone portable, l'une des réparations les plus fréquemment demandées.

À partir du 1^{er} février 2024, les personnes faisant appel à un technicien à distance labellisé pourront également recourir à cette aide. Jusqu'à présent, seules les réparations réalisées directement sur le produit par un professionnel, en atelier ou à domicile, étaient concernées. Or, l'arrivée des appareils connectés dans nos foyers rend certaines interventions possibles en ligne.

Autre nouveauté : si le réparateur propose des composants issus de l'économie circulaire (telles que les pièces reconditionnées), le bonus sera majoré de 20 %.

> Un "bonus réparation textile" en complément du bonus réparation

Depuis le 7 novembre 2023, le "bonus réparation textile" vient compléter les dispositifs incitant à réparer plutôt que jeter. Il concerne les vêtements et les chaussures, à l'exception des sous-vêtements, de la lingerie, des vêtements en cuir (les chaussures en cuir sont en revanche éligibles) et des vêtements en vraie fourrure. Il va de 6 à 25 € et concerne les réparations d'un coût supérieur à 12 €.

Comme pour le bonus réparation en électroménager, aucune démarche particulière n'est à effectuer pour bénéficier de ce rabais : il est automatiquement déduit de la facture, sur laquelle il doit apparaître clairement. Il suffit juste de se rendre chez un des 600 réparateurs agréés, dont la liste est disponible sur :

www.media-kit.org/reparateurs-refashion

Les
HIVERNALES
TINTÉNIAC

16 ET 17
FÉVRIER 2024

ILLE ET VILAINE 35



Bretagne
Romantique
L'AMBIANCE DE VOS VACANCES

Val de
Tinténiaç



FLEUVES BLAIN & LEYZOUR KILHAÑ LE SIM
CUT THE ALLIGATOR MONTY PICON LA TCHOUTCHOUKA TEKEMAT



WWW.HIVERNALESTINTENIAC.COM

VENDREDI 20H . 8€ - GRATUIT MOINS DE 12 ANS ET SAMEDI 19H30 . 12€ PRÉVENTE - 15€ SUR PLACE

Conception : Association Les Hivernales Tinténiaç - IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique - Licence 2 : PLATESV-D-2019-000082 - Licence 3 : PLATESV-D-2019-000348